

## TARIFICATION DES RETRAITS DE POINTS

<b>INFRACTION</b>	<b>SANCTION</b>
Excès de vitesse inférieur à 20 km/h, pour une vitesse maximale autorisée supérieure à 50 km/h	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Retrait d'un point de permis</li><li>→ Amende de 68.00 €</li></ul>
Excès de vitesse entre 20 et 30 km/h au dessus de la vitesse maximale autorisée	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Retrait de 2 points de permis</li><li>→ Amende de 135.00 €</li></ul>
Excès de vitesse entre 30 et 40 km/h au dessus de la vitesse maximale autorisée	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Retrait de 3 points de permis</li><li>→ Amende de 135.00 €</li><li>→ Peines complémentaires encourues : suspension de permis jusqu'à 3 ans, interdiction de conduire tout véhicule terrestre à moteur y compris ceux pour la conduite desquels un permis n'est pas exigé pour une durée maximale de 3 ans, obligation d'accomplir à ses frais un stage de sensibilisation routière</li></ul>
Excès de vitesse entre 40 et 50 km/h au dessus de la vitesse maximale autorisée	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Retrait de 4 points de permis</li><li>→ Amende de 135.00 €</li><li>→ Peines complémentaires encourues : suspension de permis jusqu'à 3 ans, interdiction de conduire tout véhicule terrestre à moteur y compris ceux pour la conduite desquels un permis n'est pas exigé pour une durée maximale de 3 ans, obligation d'accomplir à ses frais un stage de sensibilisation routière</li></ul>
Excès de vitesse de plus de 50 km/h au dessus de la vitesse maximale autorisée	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Retrait de 6 points de permis</li><li>→ Amende de 1500.00 €, 3000.00 € en cas de récidive</li><li>→ Peines complémentaires encourues : suspension de permis jusqu'à 3 ans, obligation de faire un stage de sensibilisation à la sécurité routière à ses frais, et interdiction de conduire tout véhicule terrestre à moteur y compris ceux pour la conduite desquels un permis n'est pas exigé</li></ul>

Absence de port de la ceinture de sécurité d'un passager ou du conducteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Retrait de 3 points de permis si c'est le conducteur qui n'a pas mis la ceinture</li> <li>→ Amende de 135.00 € dans tous les cas</li> </ul>
Téléphone	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Retrait de 3 points de permis</li> <li>→ Amende de 135.00 €</li> </ul>
Stationnement gênant	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Amende de 35.00 €</li> <li>→ Possibilité de mise en fourrière</li> </ul>
Stationnement (paiement, durée, sens)	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Amende de 17.00 €</li> </ul>
Dépassement (suffisamment de temps et d'espace pour ne pas avoir à se rabattre précipitamment, pas trop près d'un piéton ou cycliste, pas déjà sur le point d'être dépassé)	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Amende de 135.00 €</li> <li>→ Retrait de 3 points de permis</li> <li>→ Peine complémentaire encourue : suspension de permis jusqu'à 3 ans</li> </ul>
Non-respect d'un feu rouge ou STOP	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Retrait de 4 points de permis</li> <li>→ Amende de 135.00 €</li> <li>→ Peine complémentaire encourue : suspension de permis jusqu'à 3 ans</li> </ul>
Alcoolémie entre 0.50 g et 0.80 g par litre de sang ou 0.25 et 0.40 mg par litre d'air expiré	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Retrait de 6 points de permis</li> <li>→ Amende de 135.00 €</li> <li>→ Peines complémentaires encourues : immobilisation du véhicule, suspension du permis jusqu'à 3 ans</li> </ul>
Alcoolémie supérieur à 0.80 g par litre de sang ou 0.40 mg par litre d'air expiré ou état d'ivresse manifeste ou refus de se soumettre au test	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Retrait de 6 points de permis</li> <li>→ Amende de 4500.00 €</li> <li>→ Deux ans d'emprisonnement</li> <li>→ Peines complémentaires encourues : immobilisation du véhicule du conducteur, suspension de permis avec interdiction de solliciter la délivrance d'un nouveau permis pendant 3 ans au plus, peine de travaux d'intérêt général, peine de jours-amende, interdiction de conduire certains véhicules terrestres à moteur, y compris ceux pour lesquels un permis de conduire n'est pas exigé, obligation d'accomplir à ses frais un stage de sensibilisation à la sécurité routière, interdiction de conduire un véhicule non-équipé d'un dispositif anti-démarrage par éthylotest électronique pendant 5 ans au plus ...</li> </ul>

Non-respect d'une priorité	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Retrait de 4 points de permis</li> <li>→ Amende de 135.00 €</li> <li>→ Peine complémentaire encourue : suspension de permis jusqu'à 3 ans</li> </ul>
Absence de clignotant	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Retrait de 3 points de permis</li> <li>→ Amende de 35.00 €</li> <li>→ Peine complémentaire encourue : suspension de permis jusqu'à 3 ans</li> </ul>
Absence d'éclairage quand visibilité insuffisante	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Amende de 68.00 €</li> <li>→ Peine complémentaire encourue : immobilisation du véhicule si le système d'éclairage n'est pas conforme ou en état de fonctionner</li> </ul>
Non-respect des distances de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Retrait de 3 points de permis</li> <li>→ Amende de 135.00 €</li> </ul>
Franchissement d'une ligne continue	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Retrait de 3 points de permis</li> <li>→ Amende de 135.00 €</li> </ul>
Chevauchement d'une ligne continue	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Retrait d'un point de permis</li> <li>→ Amende de 135.00 €</li> </ul>
Non-respect d'un sens interdit	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Retrait de 4 points de permis</li> <li>→ Amende de 135.00 €</li> </ul>
Stationnement sur la bande d'arrêt d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Amende de 35.00 €</li> </ul>
Demi-tour sur l'autoroute	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Retrait de 4 points de permis</li> <li>→ Amende de 135.00 €</li> <li>→ Peine complémentaire encourue : suspension de permis jusqu'à 3 ans</li> </ul>
Utilisation ou présence dans le véhicule d'un appareil permettant de se soustraire à la constatation d'une infraction (détecteur de radar par exemple)	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Retrait de 6 points de permis</li> <li>→ Amende de 1500.00 €</li> <li>→ Confiscation du dispositif, voire du véhicule</li> <li>→ Peine complémentaire encourue : suspension de permis jusqu'à 3 ans</li> </ul>
Conduite sans permis ou malgré une suspension de permis	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Retrait de 3 points de permis</li> <li>→ Amende de 135.00 €</li> <li>→ Peines supplémentaires encourues : immobilisation du véhicule du conducteur, suspension du permis jusqu'à 3 ans, interdiction de conduire des véhicules terrestres y compris ceux ne nécessitant pas de permis, obligation d'accomplir à ses frais un stage de sensibilisation à la sécurité routière</li> </ul>

<p>Fausse plaques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Retrait de la moitié du nombre maximal de points</li> <li>→ Amende de 30 000.00 €</li> <li>→ 7 ans d'emprisonnement</li> <li>→ Peines complémentaires encourues : suspension de permis jusqu'à 3 ans, annulation de permis et interdiction de le solliciter à nouveau pendant 3 ans au plus, confiscation du véhicule</li> </ul>
<p>Plaques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Amende de 135.00 €</li> <li>→ Possibilité immobilisation du véhicule</li> </ul>
<p>Délit de fuite</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Amende de 75 000.00 €</li> <li>→ 3 ans d'emprisonnement</li> <li>→ Peine complémentaire encourue : suspension de permis pour 5 ans au plus</li> </ul>
<p>Blessures involontaires avec interruption temporaire de travail de moins de 3 mois</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Amende de 30 000.00 €</li> <li>→ 3 ans d'emprisonnement</li> <li>→ En cas de violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de prudence ou de sécurité imposée par la loi ou le règlement, les peines encourues sont portées à 3 ans d'emprisonnement et à 45 000.00 € d'amende</li> </ul>
<p>Homicide involontaire lors de la conduite d'un véhicule</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ 75 000.00 € d'amende</li> <li>→ 5 ans d'emprisonnement</li> <li>→ Porté à 7 ans d'emprisonnement et 100 000.00 € d'amende en cas de violation délibérée d'une obligation de prudence prévue par la loi, de conduite en état d'ivresse ou sous l'emprise de stupéfiants, de non-possession de permis de conduire, de conduite à 50 km/h au dessus de la vitesse autorisée, ou de délit de fuite</li> <li>→ Porté à 10 ans d'emprisonnement et 150 000.00 € d'amende si deux de ces conditions ou plus sont réunies</li> </ul>